



LE DÉPARTEMENT

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## 25 février 2025

### SIA 2025 : LE STAND DE LA DRÔME FAIT RECETTE

*Plusieurs centaines de personnes étaient présentes ce mardi 25 février sur le stand de la Drôme au Salon de l'agriculture pour l'inauguration de cette édition 2025.*

Comme chaque année, le Département est présent au Salon de l'agriculture pour réaffirmer l'excellence des produits et des agriculteurs drômois. Pendant neuf jours les équipes du Département et de l'agence Drôme attractivité accueillent les visiteurs dans le hall 4 avec un riche programme d'animations. Cette année, après un premier week-end dédié aux productions sous signe de qualité et une journée gastronomique le lundi, avec notamment la présence du chef étoilé du restaurant Les Cèdres, Jacques BERTRAND et du Maître chocolatier romanais Luc GUILLET, la Présidente Marie-Pierre MOUTON et les élus du Conseil départemental ont inauguré le stand de la Drôme mardi 25 février, lors d'une journée dédiée aux sites remarquables du goût.

#### **Faire que les agricultures puissent vivre dignement de leur travail**

Plusieurs centaines de personnes dont des parlementaires, des Présidents de Départements voisins et des acteurs de l'agriculture en Drôme étaient réunis pour ce temps fort convivial, dont le Préfet de la Drôme, Thierry DEVIMEUX et le Président de la chambre d'agriculture Jean-Pierre ROYANNEZ. L'occasion pour la présidente du Conseil départemental de rappeler son soutien au monde agricole : **« Le Département est plus jamais au côté des agriculteurs. Avec notre stratégie « Agricole par nature », notre volonté est de faire en sorte que les exploitants puissent vivre dignement de leur travail, améliorer leur cadre de vie, accompagner les transitions et valoriser l'excellence de l'agriculture drômoise. A mi-mandat, nous avons déjà consacré 20 M€ à ces objectifs, en intervenant notamment pour le développement des circuits-courts, la gestion de l'eau ou en accompagnant les investissements dans les outils de transformation. »**

#### **Défense du pastoralisme**

Lors de son discours, la Présidente du Département a également rappelé l'enveloppe exceptionnelle de **250 000 €** débloquée, hors compétence, pour accompagner les éleveurs victimes de la fièvre catarrhale ovine. Marie-Pierre MOUTON est aussi revenue sur la mobilisation collective des Départements alpins pour la protection du pastoralisme : **« Je veux redire notre attachement au pastoralisme, tradition séculaire essentielle à la vitalité rurale et à l'entretien de nos espaces. Le déclassement du loup d'espèce « strictement protégée » à celle « d'espèce protégée » est une première étape remportée d'un long combat. Il nous faut maintenant expérimenter une méthode de comptage plus juste et partagée par tous les acteurs qui servira de base du plafond de prélèvements. »**